

APPEL A PROJETS

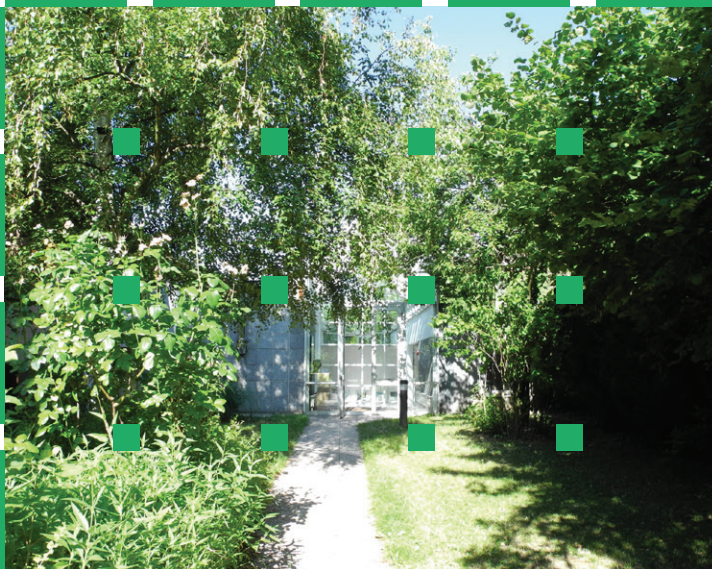
RÉSIDENCES SLOW MOTION

01

02

28

02



2021



Centre d'art
Contemporain
Chanot

La programmation du Centre d'Art Contemporain Chanot (CACCC) est en pointillés depuis mars 2020 ce qui a amené l'équipe à réfléchir à de nouveaux modes de coopération avec les artistes et d'adresse aux publics.

En vue de soutenir les artistes et plus largement tous les acteurs du secteur des arts visuels, le Centre d'art contemporain Chanot propose une résidence de recherche à domicile intitulée *Slow Motion*. Le CACC réaffirme ainsi ses missions de soutien à l'exploration et se révèle comme espace d'expérimentation qui encourage et défend la prise de risque. Grâce à cet appui, la création contemporaine se déploie sur un temps long, celui de la recherche, de la production et permet alors de pérenniser et concrétiser des projets dans la durée.

Pour le philosophe allemand Hartmut Rosa, la vie moderne est une accélération constante¹. Les technologies actuelles sont développées pour gagner toujours plus de temps, cette optimisation intègre tous les aspects de notre vie sociale et nous oblige à suivre la mesure afin de ne pas être exclu. Paradoxalement donc, le temps manque en permanence. Sous la pression d'un rythme sans cesse accru, les individus font face au monde sans pouvoir l'habiter et sans parvenir à se l'approprier. Cette accélération est aussi analysée par Jonathan Crary dans son ouvrage *24/7*² où il présente le sommeil et le rêve comme des forces de résistance. Trouver du temps pour rêver donc, pour réfléchir et pour être en prise avec le présent. Le CACC se propose d'utiliser le temps dont il dispose pour l'offrir aux artistes et aux professionnels de l'art, afin de soutenir des projets déjà engagés dont le cadre est restreint. L'objet ici n'est pas d'initier une nouvelle production mais de relancer une expérimentation qui aurait été ralentie, reportée.

La crise actuelle touchant l'ensemble du monde de l'art cet appel s'adresse à tous les acteurs de la filière arts visuels : artiste, curator, régisseur, médiateur, critique d'art... Il est transdisciplinaire et axé sur la collaboration.

Trois binômes seront accompagnés et soutenus par le CACC pour poursuivre une recherche entamée ; chaque duo étant composé d'un artiste et d'un professionnel de l'art (médiateur, commissaire, régisseur, critique d'art...) résidant en France.

1 Hartmut Rosa, *Accélération : une critique sociale du temps* (trad. de l'allemand), Paris, éd. La Découverte, 2010.

2 Jonathan Crary, *24/7, Le capitalisme à l'assaut du sommeil*, (trad. Grégoire Chamayou), éd. La Découverte, coll. Poche, Paris, 2016.

Le Centre d'art contemporain Chanot accompagnera et rendra visible les recherches artistiques. L'équipe du CACC coordonnera l'ensemble des opérations de communication, d'administration et de logistique. Le CACC rendra compte au fur et à mesure de la création en cours grâce aux contenus transmis par les duos. La résidence *Slow Motion* se déroulera à distance, une allocation de résidence et un éventuel budget de production seront alloués aux participants.

Présentation publique

Plusieurs formats de présentation apporteront de la visibilité aux recherches des binômes : il sera possible de donner des conférences, de publier des éditions, de communiquer via les réseaux sociaux du centre d'art, et de diffuser des éléments de recherche sur la plateforme du CACC qui verra le jour à l'automne 2020. Les projets créés lors de cette résidence à distance pourront être intégrés à la programmation future du CACC.

Critères d'éligibilité

Trois binômes seront sélectionnés pour cet appel.

Pour candidater il faut :

- Etre un duo composé d'un artiste ou un collectif d'artistes, accompagné d'un professionnel du monde de l'art (médiateur, commissaire d'exposition, régisseur, critique d'art....).
- Résider en France
- Envisager une forme de restitution à l'issue de la résidence : atelier de sensibilisation des publics, conférence, performance, édition, publication ou encore exposition.

Critères de sélection :

- Proposer un projet de recherche qui est déjà engagé par le binôme
- Qualité des recherches de l'artiste et du professionnel
- Qualité, pertinence, originalité du projet et adéquation avec la programmation du CACC
- Visibilité envisagée pour le projet et implication du CACC

Dossier de candidature :

- Compléter le formulaire d'inscription
- Joindre un CV par personne (2 pages maximum) et un descriptif du projet (1 page maximum, précisant l'état d'avancement du projet, les objectifs de l'accompagnement avec le CACC)
- Un budget prévisionnel de production
- Un dossier présentant plus largement la démarche de l'artiste
- les dossiers incomplets ne seront pas instruits

L'ensemble est à adresser sous le format

NOM1-NOM2.PDF à l'adresse : team.cacc@clamart.fr

Comité de sélection:

Les projets soutenus seront choisis par un comité de sélection composé de membres des équipes du CACC; de la direction de la culture de la ville de Clamart, et de personnalités qualifiées.

Budget :

Une allocation de résidence de 1500 euros sera octroyée à chaque membre du binôme. Un budget de production pourra éventuellement s'ajouter dans la limite de 2000€ par binôme.

Calendrier :

28 février 2021, midi : Date limite d'envoi des candidatures

11 mars : Annonce des résultats

21 mars au 21 juin : Durée de la résidence *Slow Motion*

Saison 2021- 2022 : Présentation publique

Les dossiers complets sont à retourner **avant le 28 février, midi** à cette adresse mail : team.cacc@clamart.fr

Pour toutes questions ou informations supplémentaires contactez team.cacc@clamart.fr ou rendez-vous sur le site cacc.clamart.fr

Inauguré en 1980, le Centre d'Art Contemporain Chanot est un espace dédié à la découverte de l'art contemporain sous toutes ses formes : peinture, dessin, sculpture, performance, photographie, danse, installations, vidéos, son, nouvelles technologies... Situé proche de la gare de Clamart, cet ancien atelier d'artiste est aujourd'hui un espace d'exposition intime et convivial, propice à la découverte de formes artistiques inattendues.

La création graphique constitue un axe à part entière du programme artistique. « Les résidences graphiques » initiées en 2013 convient des designers graphiques émergents qui, régulièrement, refondent totalement l'identité visuelle du lieu. Pour la résidence 2019-2021, c'est l'Atelier Tout va bien qui a été sélectionné par un jury de professionnels.

Le Centre d'Art s'attache à déployer son activité auprès d'un public diversifié. Des workshops, ateliers « valises pédagogiques », espace laboratoire, master class sont proposés aux scolaires, étudiants, groupes et individuels afin d'explorer le voir, le faire, et le penser auprès d'artistes invités. Enfin, en lien avec la programmation artistique du lieu, les rendez-vous sont autant de moyens d'activer les expositions et de renouveler les modes de rencontres entre publics et artistes, afin que l'art reste encore et toujours synonyme d'éveil, de plaisir et de curiosité partagée.

■ COORDONNÉES

CACC
33, rue Brissard
92140 Clamart

01 71 16 76 32
cacc@clamart.fr
www.cacc.clamart.fr

■ CONTACT

team.cacc@clamart.fr

■ ÉQUIPE

Madeleine Mathé, direction
Léa Djurado, production
Guilhem Monceaux, production
Magalie Tiraboschi, assistance administrative

Partenaires

Le Centre d'art contemporain Chanot est un équipement de la ville de Clamart. Le CACC est membre de TRAM, réseau art contemporain Paris/Île-de-France et bénéficie du concours financier du Département des Hauts-de-Seine et de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des Affaires culturelles
d'Île-de-France

